

**GUIDE D'UTILISATION**  
**Mis à jour par le Dos le 05 mai 2025**

# JUMO

L'application Jumelage des Moyens (JUMO) vise à faciliter le travail de jumelage des blocs de moyens provisoires (BMP).

## Accès à l'application :

JUMO est accessible via le portail ARENA, rubrique « Gestion des Personnels »



## accédez à vos applications

### Authentification

Identifiant

Mot de Passe

**Valider**

Nom d'utilisateur de la messagerie académique

Mot de passe de la messagerie académique

[Connaitre son identifiant académique](#)

[Mot de passe oublié](#)

[Changer son mot de passe](#)

**Sécurisation de la messagerie académique :**

Les mots de passe de messagerie académique doivent désormais répondre à des exigences de complexité.

Plus de précision sur la nouvelle base de connaissance ADN ( Aide et Documentation Numériques ) à l'adresse <https://adn.ac-creteil.fr>



## Gestion des personnels

### Applications locales de gestion des personnels

[JUMO - Jumelage des Moyens BMP](#)

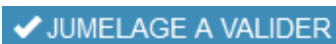
## Présentation de l'application :

L'identification par le portail ARENA permet d'accéder dans JUMO aux BMP de l'établissement.

Les jumelages en cours ou refusés à l'initiative de l'établissement apparaissent dans l'onglet



Les jumelages en cours et à valider à l'initiative d'autres établissements et pour lesquels une action est attendue du chef d'établissement (refus ou validation) sont répertoriés dans l'onglet

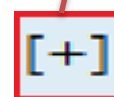


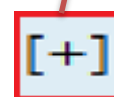
Dans l'hypothèse où le chef d'établissement serait responsable de plusieurs entités aux RNE différents, celles-ci apparaissent en-tête. Le passage d'une entité à l'autre s'effectue alors par la sélection de l'établissement souhaité dans un menu déroulant. Dans l'exemple suivant, le chef d'établissement est responsable de 3 établissements.

The screenshot shows the JUMO application interface. At the top, there are navigation buttons for 'MES JUMELAGES' and 'JUMELAGE A VALIDER'. Below, a dropdown menu titled 'Choisir un établissement' is open, showing a list of establishments. Below the menu is a table of BMPs (Brevet de Profession Métier) with columns for 'RNE', 'Quotité', 'Sig.', 'Etablissement', 'Titre', 'Discipline', 'Précédent Etat', 'Date de demande', 'Info DCS', 'Etat', and 'Carte'. A blue callout box points to the table with the text: 'Liste des BMP de l'établissement sélectionné par discipline et quotités'. The table lists several BMPs with their respective disciplines and quotités.

## Rechercher un jumelage :

RNE	Quotité	Sig.	Etablissement	Titre	Discipline	Précédent Etat	Date de demande	Info DCS	Etat	Carte
Quotité du BMP à jumeler:	12				ALLEMAND					Formuler une demande de jumelage [-]
Quotité du BMP à jumeler:	15				ESPAGNOL					Formuler une demande de jumelage [-]
Quotité du BMP à jumeler:	8				HISTOIRE GEOGRAPHIE					Formuler une demande de jumelage [-]



Afin de rechercher un BMP dans un autre établissement, il suffit de cliquer sur le symbole  pour faire apparaître la fenêtre suivante permettant d'accéder à la liste des BMP de la même discipline existant dans l'académie. Il convient de sélectionner un BMP d'une quotité associable au BMP (ex : 12+6, 9+9, etc.) pour s'approcher le plus possible d'un temps plein, eu égard à l'ORS des enseignants (15, 18, 20, 21 heures).

**Plusieurs fonctionnalités sont ici disponibles pour faciliter la recherche :**

- Tri croissant ou décroissant des quotités, codes Zone de Remplacement (ZR), n° RNE ;
- Sigle, nom d'établissement ou commune : les premiers caractères effectuent un tri instantané.

DISCIPLINE: SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Code ZR de rattachement: 0949931F

Quotité du BMP à jumeler: 6

⚠ il convient de privilégier des jumelages pour une quotité totale qui équivaut à un temps complet.

LISTE DES BMP DISPONIBLES

BMP	ZR	RNE	Sig.	Nom	Ville	Tel	Info DOS	Etat
<input type="checkbox"/>	16	077001ZC	0771029A	CLG	HENRI DUNANT	MEAUX	0164331178	
<input type="checkbox"/>	13	077001ZC	0771362M	CLG	CAMILLE SAINT SAENS	LIZY SUR OURCQ	0160017176	
<input type="checkbox"/>	7	077001ZC	0771361L	CLG	LOUIS BRAILLE	ESBLY	0160043618	
<input type="checkbox"/>	15	077001ZC	0772228D	LPO LY	CHARLES DE GAULLE	LONGPERRIER	0164027523	
<input type="checkbox"/>	4	077001ZC	0772248A	CLG	GEORGE SAND	CREGY LES MEAUX	0164334747	
<input type="checkbox"/>	6	077001ZC	0772573D	CLG	ERIK SATIE	MITRY-MORY	0160939920	
<input type="checkbox"/>	6	077001ZC	0772751X	LPO	LPO CHARLOTTE DELBO	DAMMARTIN EN GOELE	0164760680	
<input type="checkbox"/>	5	077001ZC	0772190M	CLG	DE L'EUROPE	DAMMARTIN EN GOELE	0160036440	
<input type="checkbox"/>	10	077001ZC	0772548B	CLG	LES BLES D'OR	BAILLY ROMAINVILLIERS	0160435252	
<input type="checkbox"/>	11	077001ZC	0772713F	CLG	JACQUELINE DE ROMILLY	MAGNY LE HONGRE	0164171230	

A la page: 1 Afficher les lignes: 10 1-10 de 290

Envoyer une précision aux établissements sélectionnés

VALIDER FERMER

**Nouvelle fonctionnalité :**  
 Une carte géographique peut être visualisée sur chaque BMP permettant d'évaluer les temps de trajet et distances entre les établissements

Les cases à cocher à gauche de l'écran permettent de sélectionner le ou les BMP auxquels vous souhaitez associer le BMP de votre établissement que vous avez choisi.

Le symbole apparent dans la colonne « Info DOS » indique si un commentaire a été saisi par les services de gestion de moyens sur le TRM TSM de l'autre établissement. Le commentaire est lisible en passant la souris sur le symbole .

Dans la colonne « Etat » figure l'état des BMP des autres établissements. Ils peuvent, pour certains déjà faire l'objet d'un jumelage ou d'une demande de jumelage :

Auquel cas la colonne « Etat » n'est pas vierge et comporte les symboles , auquel cas le BMP fait déjà l'objet d'un jumelage effectif ou , auquel cas le BMP fait l'objet d'une demande de jumelage non encore traitée. Dans ces deux cas il peut apparaître opportun de sélectionner un autre BMP.

Un pavé de saisie libre vous permet de saisir des précisions quant au BMP que vous souhaitez jumeler.

Un affichage du code ZR de rattachement du BMP que vous cherchez à jumeler apparaît, ainsi que celui-ci des BMP de la discipline concernée, disponibles dans les autres établissements.

## Illustration d'une demande de jumelage :

Formulation de la demande :

The screenshot shows the JUMO web interface for the establishment 'PIERRE SEBASTIEN - ORANCY'. It displays a list of BMPs (Bourgeois de Moyens Partiels) with columns for 'No. rapport', 'IME', 'Quotité', 'Sg.', 'Etablissement', 'Tel', 'Discipline', 'Précision Etab', 'Date de demande', 'Info BOS', 'Etat', and 'Carte'. The list includes various disciplines such as ESPAGNOL, ARTS PLASTIQUES, SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE, OPTION F, and ANGLAIS.

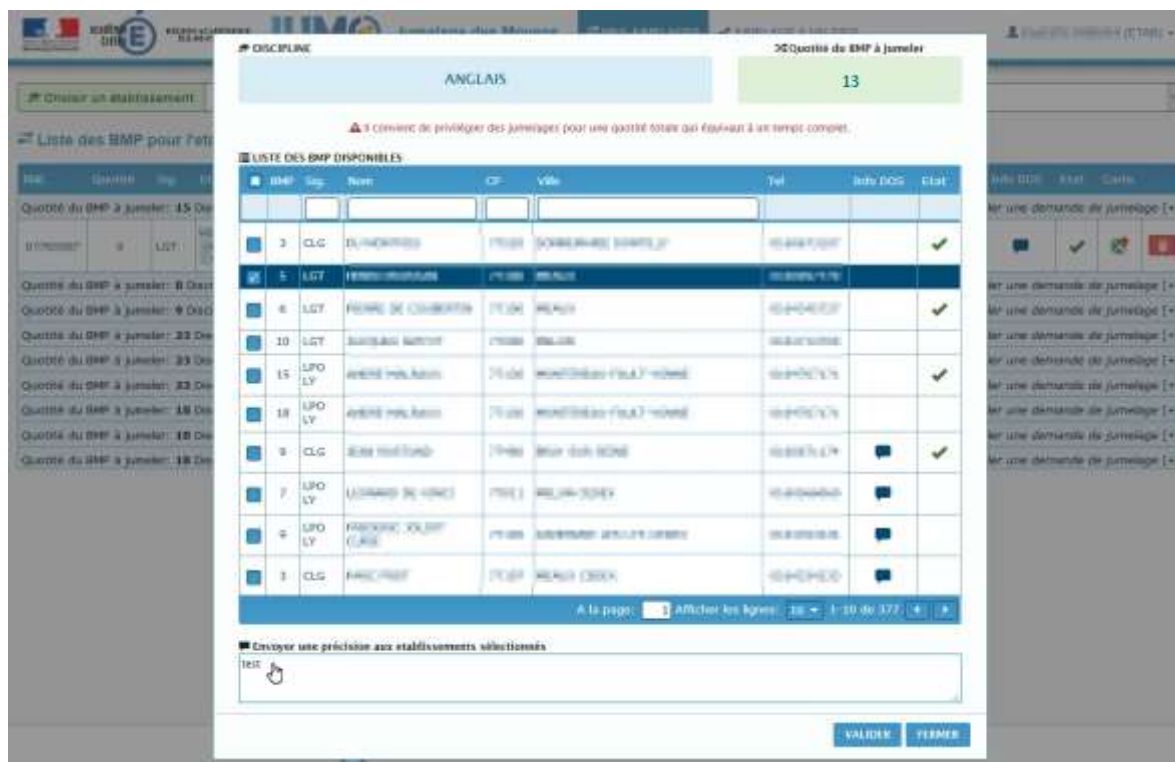
No. rapport	IME	Quotité	Sg.	Etablissement	Tel	Discipline	Précision Etab	Date de demande	Info BOS	Etat	Carte
Quotité du BMP à jumeler: 9 Discipline: ESPAGNOL											
110554750	0708007	9	LGT	ANNEE BILINGUE 15-17ANS-CLC-4000-18 15-17 ANS	0348807016	ESPAGNOL		01/02/2018			
Quotité du BMP à jumeler: 8 Discipline: ARTS PLASTIQUES											
Quotité du BMP à jumeler: 9 Discipline: SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE											
Quotité du BMP à jumeler: 23 Discipline: OPTION F											
Quotité du BMP à jumeler: 23 Discipline: OPTION F											
Quotité du BMP à jumeler: 23 Discipline: OPTION F											
Quotité du BMP à jumeler: 13 Discipline: ANGLAIS											
Quotité du BMP à jumeler: 18 Discipline: MATHÉMATIQUES											
Quotité du BMP à jumeler: 18 Discipline: MATHÉMATIQUES											

Sélection d'un BMP permettant de préférence la constitution d'un bloc horaire à temps complet :

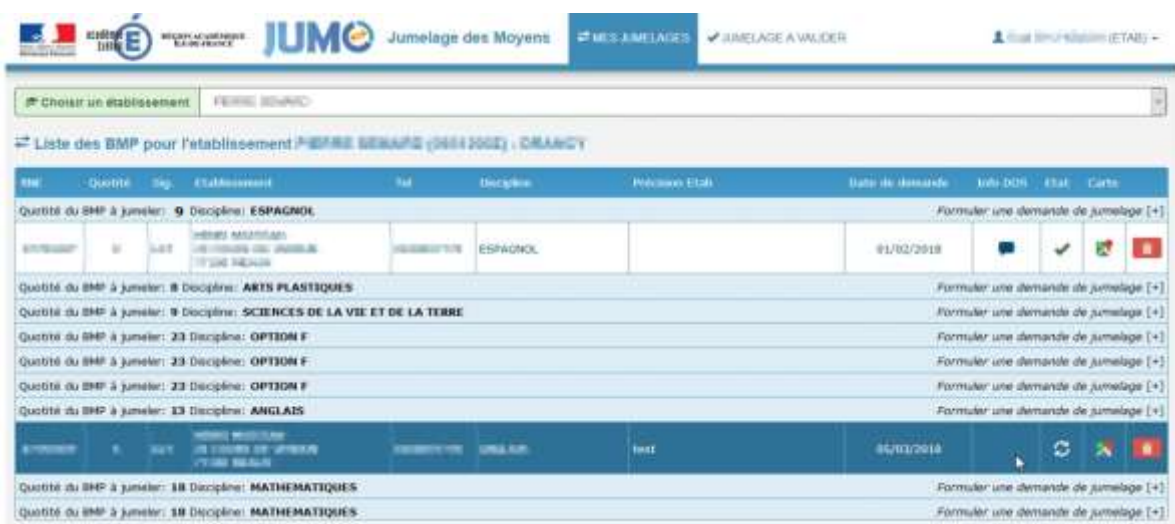
The screenshot shows the 'DISCIPLINE' selection screen for 'ANGLAIS'. It displays a table of available BMPs with columns for 'BMP', 'Sg.', 'Nom', 'CP', 'Ville', 'Tel', 'Info BOS', and 'Etat'. A warning message states: 'Il convient de privilégier les jumelages pour une quotité totale qui équivaut à un temps complet.' The user has selected the BMP with ID 5, which is a 'LGT' (Lycée Général Technologique) in '47140'.





BMP	Sg.	Nom	CP	Ville	Tel	Info BOS	Etat
3	CLG	LES FRÈRES	17140	CHARENTAIS-BOISSEUX	0348807000		✓
5	LGT	LEVAL-VALLEAUME	17140	47140	0348807000		✓
6	LGT	FRANÇOIS COSSAULT	17140	CHARENTAIS	0348807000		✓
10	LGT	BOULEVARD SAINT-ETIENNE	17140	CHARENTAIS	0348807000		✓
15	LPO LY	ANNEE BILINGUE	17140	CHARENTAIS-BOISSEUX	0348807000		✓
18	LPO LY	ANNEE BILINGUE	17140	CHARENTAIS-BOISSEUX	0348807000		✓
9	CLG	JEAN MONNET	17140	BOISSEUX-BOISSEUX	0348807000		✓
7	LPO LY	LEFRANÇOIS	17140	CHARENTAIS	0348807000		✓
9	LPO LY	PIERRE BOISSE	17140	CHARENTAIS-BOISSEUX	0348807000		✓
3	CLG	FRANÇOIS	17140	CHARENTAIS-BOISSEUX	0348807000		✓

## Saisie d'un commentaire :



## Conséquences de la validation de la demande dans l'établissement l'ayant effectuée :

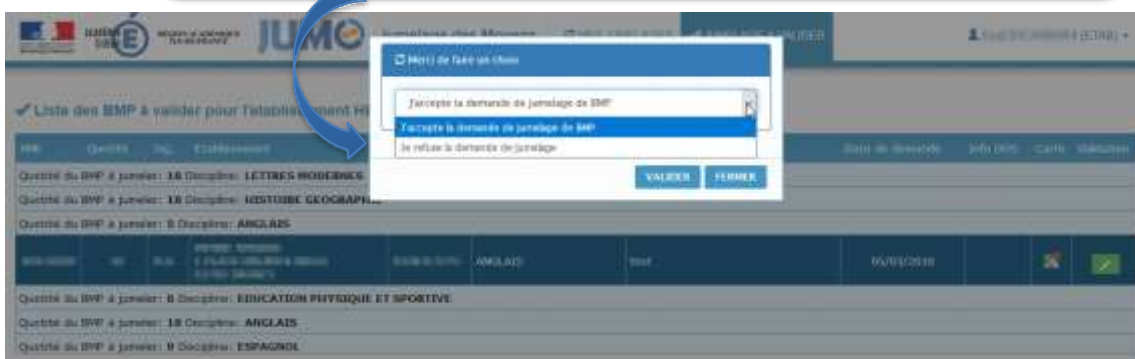


Côté établissement demandeur, le BMP faisant l'objet d'une demande de jumelage apparaît comme associé à celui ou ceux qui a.ont été précédemment sélectionné.s. Le jumelage apparaît alors comme étant en cours  . Si le jumelage demandé ne fait l'objet d'aucun traitement (validation ou refus) il est automatiquement annulé. Si le jumelage est validé alors l'état passe à validé  , s'il est refusé il passe à l'état refusé  et peut être supprimé par l'établissement qui était à l'origine du jumelage en cliquant sur le symbole « poubelle » 

Action à réaliser par l'établissement sollicité dans l'onglet « Demandes de jumelage à valider » :

N°	Quotité	Sig.	Etablissement	Tel	Discipline	Précision Etab	Date de demande	Info DOS	Carte	Validation
Quotité du BMP à jumeler: 10 Discipline: LETTRES MODERNES										
Quotité du BMP à jumeler: 10 Discipline: HISTOIRE GEOGRAPHIE										
Quotité du BMP à jumeler: 5 Discipline: ANGLAIS										
DISCIPLINE	13	CLG	HENRI MOULAN JUYOTTE - BEAUX	0239120000	ANGLAIS	100%	05/03/2018			✓
Quotité du BMP à jumeler: 6 Discipline: EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE										
Quotité du BMP à jumeler: 10 Discipline: ANGLAIS										
Quotité du BMP à jumeler: 9 Discipline: ESPAGNOL										

Pour valider ou refuser le jumelage, aller dans l'onglet « Jumelages à valider » et cliquer sur le symbole apparaissant dans la colonne « Validation »



Effets de l'acceptation ou du refus du jumelage : celui-ci apparaît sur le premier onglet « Mes jumelages » dans chacun des établissements concernés, soit à l'état validé , soit à l'état refusé .

En cas de refus :

Merci de faire un choix

J'accepte la demande de jumelage de BMP

J'accepte la demande de jumelage de BMP

Je refuse la demande de jumelage

VALIDER FERMER

**En cas de refus, apparition d'un nouvel écran pour permettre la saisie d'un motif, au choix parmi 3 :**

**Si le motif sélectionné est « autre », nécessité de saisir un commentaire :**

**En cas de refus, dans la colonne Etat, le symbole  apparaît et lorsque l'on passe la souris dessus, il est indiqué « Refusée : Libellé motif ».**

## Autres fonctionnalités :

- Quelle que soit l'opération réalisée sur les jumelages, des courriels automatiques sont adressés sur les adresses fonctionnelles des établissements ([ce.RNE@ac-creteil.fr](mailto:ce.RNE@ac-creteil.fr)) lors :
  - de la formulation d'une demande : accusé réception à l'établissement demandeur, information à l'établissement sollicité. Un délai de réponse de 3 jours a été déterminé. A l'issue de ce délai, la demande est automatiquement annulée, des courriels d'information sont adressés aux établissements concernés ;
  - de l'acceptation ou du refus de jumelage ;
  - de l'annulation ou de la suppression d'une demande, soit à l'issue du délai de 3 jours après sa formulation, soit à l'initiative de l'un des établissements ;
  - de la modification ou de la suppression du BMP.

Les mails préparamétrés contiennent la nature et le motif de l'opération ainsi que l'auteur de la modification sous la forme Nom-Prénom de l'auteur (RNE de l'établissement).

Il est à noter que les opérations qui auront été réalisées par les agents des DOS du Rectorat ou des DSDEN contiendront l'un des RNE suivants :

0779999A – DSDEN 77

0939999N – DSDEN 93

0949999H – DSDEN 94

0941295X – Rectorat

- Les coordonnées téléphoniques des établissements apparaissent avec les BMP ;
- Une carte géographique peut être visualisée permettant d'évaluer les temps de trajet et distances entre les établissements ;
- La liste des jumelages valides à l'issue de la campagne apparait distinctement dès l'ouverture de l'application, dans l'onglet « Mes jumelages » ;
- L'application restera visible au-delà de la fin de la campagne fixée au 02 juillet 2025 ;
- Une actualisation chaque nuit des BMP.